

Séance du Conseil départemental du lundi 20 mars 2023

Budget primitif 2023

Intervention de Fatiha Aggoune

Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et Citoyen.nes

Monsieur le Président, cher.es collègues,

Je souhaite à mon tour remercier la direction des finances, la direction générale et l'ensemble des services pour la qualité des éléments budgétaires portés à notre connaissance.

Acte majeur pour l'action publique déployée par notre collectivité, le Budget primitif 2023 que vous nous soumettez, constitue le marqueur de vos choix de gestion, du sens assigné aux politiques départementales.

Le vote de ce budget intervient dans une période singulière, avec le refus massif de se faire voler deux années de vie en bonne santé dont témoigne la mobilisation historique de nos concitoyens, des Val-de-Marnais.es et des agent.es départementaux.

Sous l'impulsion d'un front intersyndical uni et déterminé, cette contre-réforme des retraites n'a aucun soutien populaire, 92% de salariés y sont opposés.

Au lieu de l'entendre en retirant son texte, la première Ministre a activé le 49-3 et engagé la responsabilité de son Gouvernement, pour s'éviter la sanction de l'Assemblée nationale qui s'apprêtait à rejeter sa réforme.

Face à un tel déni démocratique et au passage en force contre une représentation nationale privée de vote, l'insincérité, l'illégitimité du débat sont totales.

Notre groupe réaffirme son total engagement auprès des Val-de-Marnais.es pour obtenir le retrait définitif de ce projet punitif et violent.

Dans la nouvelle étape qui s'engage, comme nous l'avons fait en 2019 pour refuser la privatisation d'Aéroport de Paris, nous mettrons toutes nos forces pour contribuer à réunir le nombre de signataires nécessaires en Val-de-Marne, afin d'imposer au Président de la République la tenue d'un référendum d'initiative partagée.

Mes chers collègues,

Cette situation ne vient pas de nulle part, tellement sont prégnantes en Val-de-Marne comme dans le pays, les difficultés de vie de nos concitoyens qui se refusent à devoir vivre plus mal demain, eux et leurs enfants.

Indéniablement, l'élaboration puis la présentation de ce budget primitif n'échappe pas aux dégradations économiques et sociales, symptômes des nouveaux développements d'une crise globale qu'aggravent les choix gouvernementaux.

Des choix gouvernementaux qui délitent chaque jour davantage, le lien entre l'Etat et les collectivités.

Face à une crise systémique qui appelle à renforcer le soutien aux collectivités territoriales, le Gouvernement a supprimé la CVAE. Il se refuse d'indexer la DGF sur le niveau de l'inflation.

Après avoir retiré toute fiscalité locale au département, amputant ainsi notre capacité d'action, c'est une nouvelle cure d'austérité qui se profile avec l'annonce faite par Bruno Le Maire, de passer « *au peigne fin toutes les dépenses publiques : État, collectivités locales, champ social. Dès le budget 2024, nous pouvons ainsi programmer des réductions de dépenses significatives* ».

Corseter ainsi les collectivités, c'est une nouvelle atteinte au principe constitutionnel de libre administration. C'est prendre un risque considérable alors que les collectivités réalisent encore 70% de l'investissement public, ne pèsent que 8% de la dette publique et zéro % du déficit public.

Que le Gouvernement commence à s'acquitter de sa dette cumulée auprès des Val-de-Marnais.es ! 2,34 milliards au seul titre des 3 allocations individuelles de solidarité.

Les services et l'emploi public doivent être confortés. Le service public, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ! L'affaiblir, c'est aggraver les fractures sociales et territoriales, et amplifier la crise politique et démocratique.

Ce qui vaut pour les collectivités vaut pour les ménages, avec un Gouvernement qui ne cesse de voler aux travailleurs le partage de la valeur créée. Au lieu de mobiliser le capital pour soutenir les ménages, il persiste à faire payer ces derniers.

Par contre, pour les profiteurs des crises, aucune rigueur budgétaire ! C'est indécent, avec le montant hallucinant des dividendes des entreprises du CAC 40 qui auront versé en 2022, 80 milliards d'€ à leurs actionnaires.

Devant des cadeaux aux plus riches qui réduisent d'autant les recettes pour une dépense publique utile et efficace, autant dire que le dogme libéral du ruissellement a vécu ! Et nous ne sommes plus seuls à le dire.

Face à un tel niveau d'inégalités : intenable d'un point de vue social, inefficace du point de vue économique, et insoutenable au plan écologique, une cinquantaine d'économistes et d'élus viennent d'appeler l'OCDE et l'ONU à instaurer un impôt international progressif sur l'extrême richesse, afin de réduire les inégalités tout en finançant des investissements nécessaires à la transition écologique et sociale.

J'en viens au budget primitif que vous nous soumettez.

C'est un budget d'austérité ! Un budget qui soit dit au passage, en faisant état de faibles marges de manœuvre, vient contredire les conclusions du rapport Mazars.

Un budget marqué à la fois, par un reste à charge des transferts de compétence non compensées qui continue de croître, + 23% depuis 2019 ; ainsi que par une faible augmentation des recettes, + 1,5% sur la section de fonctionnement.

Avec des dépenses supplémentaires significatives sous le coup de l'inflation et de l'explosion des coûts de l'énergie.

Je redis que nous payons là, l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie portée par les gouvernements successifs. Nous renouvelons l'exigence d'un retour aux tarifs réglementés pour toutes les collectivités, et de la mise en place d'un bouclier tarifaire financé par une taxation des superprofits de TotalEnergies et des autres grands acteurs énergétiques !

Pour les dépenses de fonctionnement, l'augmentation globale que vous inscrivez, + 2,2% (très loin de l'inflation), se traduit par des coupes sombres notamment dans les dépenses de personnel.

Certes, les dépenses de personnel liées aux mesures de revalorisation indiciaire progressent de 9,1 M€. Vous les qualifiez de dépense "contraintes", je préfère les qualifier de « salutaires » après 10 années sans aucune augmentation.

C'est de la bonne dépense publique, fort utile et appréciée des agent.es départementaux.

Mais nous notons que l'évolution des dépenses de personnel (+ 1,9% avec 6,5 M€) couvre à peine plus que l'augmentation 2022 de la valeur du point d'indice. Ce qui signifie que l'emploi au sein de la collectivité s'est très fortement rétracté.

C'est immanquablement pour les Val-de-Marnais.es, une dégradation du service rendu par le service public départemental, avec de plus en plus d'agents qui nous font part d'une charge d'activité plus lourde, et de conditions dégradées de travail. Or, Sans agents publics, point de service public !

Par ailleurs, nous relevons aussi des coupes budgétaires, dans les politiques sociales au sens large qui étaient la marque du Département.

Outre une inscription sans doute sous-estimée de l'évolution des AIS (notamment sur le RSA), nous notons des inscriptions de crédit à la baisse pour les aides aux transports (carte Imagine R), à la demi-pension, au personnel départemental.

Sur le chapitre des aides à la personne, vous retirez 1,3 M€ pour l'accès aux droits, les aides financières, les secours d'urgence, les aides à l'hébergement.

Et s'agissant du soutien à la vie associative, au sport, à la culture, à la jeunesse, nous avons des subventions de fonctionnement versées en baisse, voire supprimées comme c'est le cas pour la Ligue départementale des Droits de l'Homme.

Sur les grands ratios.

L'autofinancement recule de 7,5%.

Les recettes d'investissement aussi, avec moins 9,4%, avec notamment une baisse des subventions de l'Etat (- 14,4%), de la Région (-14%), de la MGP, mais aussi d'Ile de France mobilité, malgré une hausse importante de la contribution que doit verser le Département.

Un budget d'investissement avec des coupes sombres :

- Moins 8,3% pour les dépenses prévisionnelles d'équipement ;
- Moins 7,1% pour la voirie et les transports ;
- Moins 28,4 % pour les moyens généraux.

A l'arrivée, les Val-de-Marnais confrontés aux effets de la politique gouvernementale, voient s'éloigner le bouclier social dont ils ont plus que jamais besoin !

Dans le prolongement du débat d'orientations budgétaires, je veux redire l'absence d'ambition et de volonté qui est la vôtre, pour optimiser tous les leviers des politiques publiques départementales dans le cadre de l'exercice de nos compétences obligatoires comme volontaristes.

Ce budget est déconnecté de la vie quotidienne des Val-de-Marnais.es !

Sans même en informer leurs bénéficiaires, vous avez supprimé le chèque Solidarité versé chaque fin d'année aux ménages non imposables. Une aide bienvenue pour plus de 70 000 personnes, pour laquelle vous escomptez économiser 18 M€ d'aides à la personne sur le mandat.

Et malgré l'annonce tardive d'une aide énergie, force est de constater qu'en la destinant aux seuls ménages exclus du chèque énergie de l'Etat, vous avez raté la cible. Seulement 9 000 personnes l'ont sollicitée.

Ce piètre résultat n'est pas pour nous étonner, faute de toute campagne publique d'information pour faire connaître ce dispositif, comme nous vous l'avions demandé.

Votre affichage de faire bénéficier 50 000 Val-de-Marnais.es de ce chèque énergie de 50€, vous y avez déjà renoncé, avec le montant dédié à ce dispositif qui se réduit à 1 M€ dans l'enveloppe du FUS, soit 20 000 bénéficiaires.

Décidemment, avec ce budget, vous n'êtes pas au rendez-vous de la solidarité !

Vous n'êtes pas davantage au rendez-vous pour soutenir le pouvoir d'achat !

Promesse de campagne déjà enterrée, exit la création d'une mutuelle départementale permettant de garantir la couverture de celles et ceux qui ne peuvent se le permettre seuls.

J'observe que des collectivités, je pense à Bonneuil, à Fontenay ... s'y emploient avec succès à écouter la très grande satisfaction de leurs administrés.

Qu'attendez-vous pour respecter votre engagement !

Vous n'êtes pas plus au soutien des structures et du riche tissu associatif, qui viennent en accompagnement de très nombreux Val-de-Marnais.es.

Je veux m'arrêter un instant sur le champ de la solidarité et du social.

Avec votre Plan Départemental d'Insertion vers l'Emploi et votre priorité du seul retour vers l'emploi, nous craignons le pire, en particulier pour une moitié des allocataires, soit environ 70 000 ayant droits.

40% des allocataires le sont depuis plus de 5 ans. Et pour l'essentiel d'entre eux, ce n'est pas en soi l'obligation légale de signer le contrat d'engagement réciproque, qui va leur garantir soit un parcours d'insertion, soit un retour choisi vers l'emploi.

Pour une raison bien simple, bien identifiée par les travailleurs sociaux de nos EDS comme des CCAS, à savoir la multiplicité de nombreux freins avant qu'ils puissent envisager de remettre le pied à l'étrier comme on dit.

L'annonce faite aux CCAS, qu'il sera mis fin dès 2024 aux conventions volontaires qui les lient au département, sous l'argument qu'elles pourront ainsi se concentrer sur leur action sociale généraliste, n'est pas faite pour nous rassurer.

Mais surtout, je veux alerter sur votre décision d'une externalisation totale de tout le volet accompagnement et insertion auprès d'opérateurs privés, de consortium d'opérateurs - via de grands marchés publics à l'échelle des EPT voir du département.

Cela manifeste clairement votre choix d'en finir avec la qualité de l'accompagnement rendu bien souvent par de petites structures. Une qualité de l'accompagnement que vous reconnaissez d'ailleurs, car ses structures interviennent au plus près des allocataires, cela vaut aussi pour les communes conventionnées avec leur CCAS.

Ce délestage au privé, par des financements publics, de nos prérogatives régaliennes en matière d'insertion et d'accompagnement, constitue une remise en cause du Département, comme échelon institutionnel garant et pilote des compétences de cohésion sociale et territoriale.

C'est un fait majeur d'une extrême gravité, qui illustre l'externalisation de pans entiers des missions de service public que vous engagez !

A ce propos monsieur le Président, pouvez-vous nous dire ce que vous comptez faire, s'agissant des espaces naturels mis à disposition des Val-de-Marnais, avec les îles de loisirs de Créteil et du Tremblay à Champigny.

Véritables poumons verts, ces structures propriété de la région, sont gérées par un syndicat mixte auquel participe notre département. Alors que la région y a investi 61 M€ depuis 2016, elle vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt ouvert à tous types d'investisseurs, publics comme privés.

S'il est légitime que les collectivités participent au financement de ces îles de loisirs qui ont une véritable vocation sociale, qui sont souvent le seul espace de loisirs pour les familles privées de vacances, qu'entendez-vous faire pour préserver leur caractère public !

Concernant le devenir des collectivités, le Président de la République qui rencontrait les associations d'élus locaux, aurait évoqué le transfert de la compétence logement vers les intercommunalités. C'est un vrai sujet.

Pourquoi ce transfert ! Le logement serait-il un problème financier pour la puissance publique ! Pas du tout !

D'un côté, les aides publiques au logement (y compris celles destinées à la production et à la rénovation) ont reculé de 4 milliards, passant de 42 milliards d'€ en 2017 à 38 milliards en 2021.

Mais d'autre part, la part de recettes fiscales que rapporte le logement à l'Etat, a bondi de 74 milliards en 2017 à + de 90 milliards en 2021.

Que dit Véronique Bédague la présidente de Nexity : *« il faut quand même regarder la fiscalité du logement dans les yeux et rétablir quelques vérités. Le logement est loin d'être un secteur sous perfusion, il rapporte même de plus en plus de taxes à l'Etat. L'accroissement de ce déséquilibre est source d'inégalité profonde pour tous les citoyens qui n'arrivent plus à se loger. Le discours sur le logement devient inaudible, c'est de réalité dont nous avons besoin. Le logement redeviendra abordable, si l'Etat joue pleinement son rôle et soutient une vraie politique globale du logement. Cette situation de blocage a trop duré ! Les chiffres parlent : il faut réinvestir d'urgence pour produire ou rénover 500 000 logements par an ».*

C'est donc bien l'absence de volonté politique qui explique la baisse continue de la production de logements, alors que 780 000 ménages franciliens sont demandeurs d'un logement social, 94 664 en Val-de-Marne fin 2021.

Ainsi, l'objectif de financement fixé par le Fond national des aides à la pierre a été abaissé à 25 000 logements sociaux pour l'Ile-de-France, un volume d'agrément à l'opposé des besoins et des objectifs régionaux.

C'est un signal très inquiétant en cette année 2023 avec la révision des documents stratégiques régionaux (SDRIF-E et SRHH) qui vont encadrer et fixer le niveau de production du logement social.

Tout autant scandaleux, est votre absence de volonté politique avec le collectif des 22 maires des communes hors la loi SRU, en persistant à refuser de rattraper votre déficit de logements sociaux ... Quitte à punir celles et ceux qui défendent le logement social,

comme la fédération départementale de la CNL à qui vous venez de supprimer la subvention, et qui était rassemblée tout à l'heure pour dénoncer votre sanction.

Je redis que votre stratégie punitive pour l'habitat et le logement est une aberration.

Par ce choix égoïste, vous contribuez à accentuer l'état de tension que connaît le marché du logement, excluant ainsi de plus en plus loin les Val-de-Marnais.

En aggravant la pénurie de construction de logements accessibles en zone tendue, vous tournez le dos à la satisfaction d'un besoin essentiel, le droit au logement, provoquant l'augmentation du nombre de demandeurs de logement alors même qu'ils sont éligibles au logement social.

Après vous être abrités derrière la rareté/la cherté du foncier, j'observe que vous demandez désormais, "toute honte bue", que soient intégrés dans les logements sociaux, les foyers de mineurs, les établissements médicalisés, les foyers de protection de l'enfance.

Décidément, vous êtes incorrigibles !

Pour notre part, nous réaffirmons la nécessité d'une ambition soutenue de production de logements sociaux, en locatif comme en accession sociale, et de structures d'hébergement.

Evoquant notre préoccupation sur le cadre dans lequel vous engagez l'exercice de nos champs de compétence, je veux rappeler combien prévalait jusqu'à présent, entre le Département, les Communes avec leurs maires, un lien étroit articulant politiques publiques partenariales et proximité.

Depuis votre arrivée aux affaires, nous observons un rétrécissement, un rabougrissement du couple historique Département/Commune.

Cette voie ne nous paraît pas correspondre au niveau pertinent de partenariat et d'une plus grande proximité avec les usagers pour déployer l'action départementale.

Je ne parle pas là, de vos engagements tels le plan 50 000 arbres, le développement du photovoltaïque ou la brigade de médiation et de protection dans les collèges ... mis en avant pour illustrer la seule ambition qui est la vôtre, faire du Val-de-Marne le département francilien référent en matière de qualité de vie.

Mais au regard de nos champs de compétence, cet affichage masque cruellement l'absence d'une vision porteuse d'un aménagement et d'un développement du Val-de-Marne servant l'intérêt général, de politiques publiques pour toutes et tous et en premier lieu pour les plus fragiles d'entre eux.

Incontestablement, nous avons une autre conception de la place et du rôle de notre collectivité.

Un département qui s'honorerait d'être le garant de politiques publiques soutenant le pouvoir d'achat, engageant les actions de solidarité concrètes qu'exige la situation.

Un département attentif à toutes et tous.

C'est pourquoi avec mes collègues du groupe Val-de-Marne en commun,

Nous voterons contre ce budget qui s'éloigne de notre vision d'un département utile et solidaire, ambitieux et innovant, contre ce budget qui remet en cause le service et l'emploi public départemental.

Je vous remercie de votre attention.

Seul le prononcé fait foi